

« 900.000 euros pour aider les radios locales »

DAB+ Le ministre Marcourt les invite à prendre le train de la radio numérique

► Tous les frais de migration vers la radio numérique seront couverts par la Communauté, assure-t-il.

► Celles qui n'iront pas le regretteront, selon lui.

ENTRETIEN

Le média radio va connaître une petite révolution au milieu de l'année prochaine avec l'arrivée de la radio numérique (DAB+) (Le Soir du 26 septembre). S'il est acquis que toutes les grandes radios « monteront » sur le DAB+ (qui existera en parallèle avec la FM), il subsiste des doutes quant à la participation des radios locales. Vont-elles franchir le pas vu les coûts que cela implique ? Le ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt, les invite aujourd'hui à oublier leurs appréhensions. « Mon souhait est qu'elles y aillent toutes. Tous les frais liés à la transition numérique seront pris en charge par la Communauté. Celles qui n'iront pas le regretteront vite. »

Quel mécanisme d'aide avez-vous mis en place pour aider les radios locales ?

Contrairement à la Flandre qui a lancé le DAB+ sans rien faire pour ses radios locales, nous nous en sommes préoccupés dès le début. Nous avons insisté auprès de la RTBF pour qu'elle libère une couche supplémentaire (NDLR : de fréquences) qu'elle voulait garder en réserve et nous l'avons mise à disposition des radios locales pour qu'elles aient une meilleure couverture. On a aussi réalisé des tests avec elles sur le type de matériel à utiliser... Nous voulions être certains d'avoir la bonne infrastructure. J'ai alors indiqué que les coûts liés à cette migration

seraient entièrement pris en charge par la Communauté.

Quels sont les montants en jeu ?

912.000 euros. Cela financera les infrastructures collectives (réseau d'émetteurs...) et individuelles (adaptation du matériel des radios). Il n'y a plus d'obstacles à aller sur le numérique.

Voulez-vous dire qu'il s'agira d'une opération blanche pour ces radios ?

Ce sera une opération blanche à temps zéro. Après, il y a les frais d'exploitation du réseau qu'il faudra bien payer (essentiellement l'électricité nécessaire au fonctionnement des émetteurs). Il n'est pas prévu qu'on les prenne en charge. Mais plus le nombre de radios qui passent en numérique sera élevé, moins les coûts par radio seront importants.

Ces coûts d'exploitation - qui se rajouteront à ceux de la FM - pourraient-ils être pris en charge dans un deuxième temps ?

Aucune décision n'est prise mais s'il y a des difficultés, on évaluera la situation. Je suis prêt à faire un geste.

Certains craignent que ces coûts d'exploitation soient très élevés pour les radios situées dans les régions rurales car il faudra un multiplex (un bouquet de signaux radio transmis par un émetteur sur une fréquence donnée) pour une ou deux radios seulement alors qu'il peut en contenir bien plus...

Nous avons mis au point une solution technique qui permettra de ne diffuser qu'une ou deux radios dans certaines zones sans devoir déployer un multiplex spécifique.

Avoir des radios qui diffusent en numérique c'est bien, encore faut-il que les auditeurs soient équipés de récepteurs compatibles...

C'est tout le sens d'une

démarche qu'on va initier avec la Flandre vers les constructeurs automobiles afin qu'ils installent de série le DAB+ dans leurs voitures. Avec la VRT et la RTBF, on a aussi la volonté de lancer rapidement une grande campagne de promotion du DAB+. Il est essentiel de sensibiliser dès maintenant les gens au fait que lors du renouvellement de leurs équipements, ils doivent se tourner vers des appareils DAB+ qui leur permettront d'obtenir un meilleur confort d'écoute, une offre de radios plus riche et des services additionnels (textes, images...).

Pourquoi les radios locales devraient-elles passer au numérique ?

C'est un bon moyen pour elles de conserver leurs auditeurs à un moment où les services de streaming musical exercent une concurrence de plus en plus forte. Je le rappelle : YouTube est le premier fournisseur de contenus musicaux pour les jeunes. La radio linéaire doit devenir numérique si elle veut résister. Les radios locales pourront offrir à leurs auditeurs une qualité d'écoute bien supérieure, des services additionnels...

Les arrêtés d'architecture de la bande FM et DAB+ n'ont pas encore été approuvés par votre gouvernement. Or on sait que votre partenaire gouvernemental, le CDH, veut rééquilibrer le rapport entre la RTBF et les radios privées sur la bande FM au bénéfice de ces dernières. Ne craignez-vous pas que ces discussions ne paralysent l'avancement du dossier radio numérique, les deux étant liés ?

Je constate que nous avons obtenu un avis unanime du collège d'avis du CSA (NDLR : qui regroupe tout le secteur radio) à propos de ces arrêtés « architecture ». Je dis aussi que si on touche à l'architecture du réseau FM, on enterre le dossier car le temps nécessaire pour faire les changements nous emmènera au-delà des élections. ■

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS MUNSTER